



Montréal, le 10 mai 2018

CA 2017-2018

Président

Jean-Christophe Filosa
*Service d'aide
communautaire Anjou
(SAC Anjou)*

Vice-président

Bruno Munganza
*Soutien aux familles
réfugiées et immigrantes
de l'Estrie*

Trésorière

Franciene Mucci
*Fédération de la famille
Richelieu-Yamaska*

Secrétaire

Manon Gauthier
*Parents-Secours du
Québec*

**Administratrices
et administrateurs**

Mohammed Barhone
RePère

Paule Blain Clotteau
*Maison des parents du
Québec*

Jean-Guy Bourget
*Carrefour de
développement social par
l'éducation populaire
(CDSEP)*

Marie Simard
Directrice générale

Me Jean Paul Dutrisac
Me Alain Roy
Coprésidents de la Commission citoyenne sur le droit de la
famille

Messieurs les coprésidents,

La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), fondée en 1972, regroupe des organismes nationaux, régionaux et locaux. Notre mission est de soutenir et de représenter nos membres dans un but de promotion et de défense des intérêts de la famille, et ce, afin d'améliorer la qualité de la vie familiale. Depuis près de 45 ans, la COFAQ appuie le développement d'une politique familiale globale et structurante

Nous avons pris connaissance de votre projet de consultation publique concernant les préoccupations citoyennes en matière de droit de la famille. D'emblée, nous aimerions nous excuser de notre absence lors des consultations publiques qui se tiendront à Montréal. En effet, les dates choisies coïncident avec un autre rendez-vous important pour les organismes communautaires famille, celui du Sommet de la famille.

Nous aimerions cependant préciser certains points importants en ce qui concerne cette question.

- 1- La COFAQ appuie entièrement le projet d'entreprendre une révision du droit de la famille au Québec. Nous l'avons souligné à la ministre de la Justice, Madame Stéphanie Vallée, en mars 2016 et auprès des ministres de la Famille depuis ce temps lors de nos rencontres annuelles;


- 2- Le gouvernement devrait entreprendre ce processus en s'appuyant sur le travail accompli par le Comité consultatif sur le droit de la famille déposé en juin 2015 et présidé par Me Alain Roy;
- 3- Les démarches du gouvernement devraient être apolitiques;
- 4- Elles devraient être entreprises dès la nomination du prochain gouvernement, car un large éventail de gens et de représentants de la société civile désireront y participer et certains points susciteront sans doute des controverses;
- 5- Le gouvernement devrait s'engager à aborder l'ensemble des questions touchant le droit de la famille tout en priorisant les questions relatives aux conjoints de fait.

Messieurs les coprésidents, nous réitérons notre appui à votre démarche et nous souhaitons que votre Commission soit le premier jalon d'une réforme importante et consensuelle du droit de la famille

Recevez, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.



Jean-Christophe Filosa
Président de la COFAQ



Marie Simard
Directrice générale